

PHILIPPE CARON

JGF (04) – *Aoristes et parfaits en contexte contraint en français classique...*

[1]



1 Pour citer cet article :

CARON Philippe. «JGF (04) – Aoristes et parfaits en contexte contraint en français classique (XVIIe et XVIIIe siècles). Pistes pour l'étiologie d'une évolution». *CTLF – Articles*. 16e journée d'études 'Grammaires françaises de l'âge classique', Université Paris Diderot / USPC (Université Sorbonne Paris Cité), Programme Action structurante du CTLF 2016-2018, 16 novembre 2018. Mise en ligne le 01/12/2018 à l'adresse: <http://ctlf.ens-lyon.fr/documents/articles/colloque/JGF-04.Aoristes.pdf>.



Aoristes et parfaits en contexte contraint en français classique (XVIIe et XVIIIe siècles)

Pistes pour l'étiologie d'une évolution



Contexte contraint?

- ▶ Présence d'un adverbial temporel incident au noyau de la proposition
 - ▶ Le lendemain, il partit pour Meaux
 - ▶ Je vous attendis tout hier
 - ▶ Le jour de Pâques, nous repartîmes pour Paris
 - ▶ Jeudi dernier, le jeudi de l'Ascension, l'an passé, nous fûmes
 - ▶ Cette semaine, ce jeudi , ils sont allés ...
- ▶ Un contexte non contraint est une occurrence de PS/PC sans adverbial temporel
 - ▶ Je suis revenu de Paris avec une forte fièvre
 - ▶ Le roi m'a mandé qu'il me voulait à son service la semaine prochaine



État des lieux

- ▶ Yvette Galet (1977) sur le XVIIe siècle : *Les Corrélations verbo-adverbiales, fonction du passé simple et du passé composé, et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française du XVIIe siècle.* (Article dans la revue Langue Française)
- ▶ Yu Chang Liu (1999) : *Du français classique au français contemporain : permanence et évolution dans la systématique des temps verbaux de l'indicatif* sur des correspondances allant du XVIe siècle au milieu du XIXe siècle . Thèse de Limoges (Article dans l'Information Grammaticale)
 - ▶ Au XVIIe siècle, certains adverbiaux de temps ont une corrélation presque rigide avec le PS , comme *hier* dont la proximité chronologique avec le moment de l'énonciation est pourtant maximale.
 - ▶ D'autres adverbiaux offrent un paysage plus nuancé
 - ▶ '*Le + période de temps*' génère majoritairement du PS, '*ce + période de temps*' génère du PC, sauf cas de complémentation déictique en *-là*



Le corpus de Galet (XVIIe siècle)

- ▶ Textes embrayés ou non
- ▶ En vers ou en prose
- ▶ Fiction littéraire ou usage réel
 - ▶ Théâtre de Corneille et Molière : comédies et tragédies
 - ▶ Correspondance de Sévigné
 - ▶ Romans : Sorel et Lafayette

Les corrélations étudiées par Galet

source : *Langue Française* (21-1974 p. 31)

+ PS	+ PC
HIER JADIS ALORS LE JOUR SUIVANT LE LENDEMAIN... JUSQU'ALORS CE MATIN-LÀ	AUJOURD'HUI MAINTENANT TANTOT CE MATIN (dès ce matin) CETTE NUIT JUSQU'ICI
PS OU PC APRÈS (le) SOUPER, dîner... DÈS LORS JUSQU'AU JOUR...	

Résultats obtenus sur le corpus de Galet

source : *Langue Française* n°21-1974 p. 29

ADVERBE	CORNEILLE		MOLIÈRE		SÉVIGNÉ	SOREL	LA FAYETTE	PS %	
	trag.	com.	vers	pro.					
HIER	12	21	16	5	84	3	8	149 PS	96 %
	0	1	1	1	2	0	0	5 PC	
JADIS	13	9	2	0	0	0	0	24 PS	80 %
	5	0	0	0	0	1	0	6 PC	
DATE	0	1	0	0	35	0	0	36 PS	97 %
	0	0	0	0	1	0	0	1 PC	
ALORS	8	9	0	1	2	45	5	70 PS	95 %
	1	0	1	0	1	0	0	3 PC	
LE LENDEMAIN	0	1	0	0	7	10	13	31 PS	100 %
(la veille...)	0	0	0	0	0	0	0	0 PC	
LE SOIR	0	1	1	1	15	10	6	34 PS	100 %
(le matin...)	0	0	0	0	0	0	0	0 PC	
L'AUTRE JOUR	0	5	5	6	62	2	13	93 PS	96 %
(le jour suivant...)	0	1	1	0	1	0	1	4 PC	

Résultats obtenus sur le corpus de Galet


source : *Langue Française* n°21-1974 p. 29

ADVERBE	CORNEILLE		MOLIÈRE		SÉVIGNÉ	SOREL	LA FAYETTE	PC %
	trag.	com.	vers	pro.				
AUJOURD'HUI (maintenant...)	0 7	0 4	0 4	0 10	0 24	0 3	0 1	0 PS 53 PC 100 %
TANTOT	0 17	1 8	0 14	0 13	0 10	0 9	0 2	1 PS 73 PC 98 %
CE MATIN (cette nuit...)	0 2	0 7	0 6	0 17	2 43	0 3	0 3	2 PS 81 PC 97 %
JUSQU'ICI	0 31	0 3	0 12	0 12	0 8	0 0	0 2	0 PS 68 PC 100 %



Borne de droite fermée ou ouverte?


- *Depuis trois semaines*
- *Il y a déjà trois ans/jours que ... ne V*
- *ne....jamais*



La Touche 1730

L'art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire, & les façons de parler douteuses, tome I p. 298

- ▶ Il commente les expressions *il y a deux mois que je ne l'ai vu; il y a plus de quinze jours que je ne suis sorti*
- ▶ « Il semble d'abord que le tems dont on parle soit tout à fait passé, mais quand on examine bien la chose, on voit qu'il dure encore, et qu'on ne le détache pas de celui où l'on est » (*L'art de Bien parler p. 298*)



Yvette Galet (1974-1977) : limites de son approche

- ▶ Son analyse est obscurcie en partie par deux préoccupations
 - ▶ L'obsession de la loi des 24 heures et de la grammaire normative du temps
 - ▶ Le besoin de faire entrer cette question dans le cadre d'origine énonciative récit vs discours
- ▶ Elle ne semble pas toujours voir que la contrainte du vers alexandrin peut distordre une corrélation plus naturelle à cause du décompte des pieds.
 - ▶ Le « Quand je lui fis l'affront » du Cid peut ainsi recevoir deux explications
 - ▶ Soit le mètre alexandrin a orienté Corneille vers le passé simple
 - ▶ Soit le personnage place psychologiquement son geste dans une période « *pièce à passée* » (comme dit Maupas) , même si la chose s'est déroulée dans les bornes de la journée d'énonciation.



Yu Chang Liu (1999)

- ▶ Elle poursuit sur un seul genre (le genre épistolaire) les études quantitatives de Galet mais sur un empan chronologique beaucoup plus vaste (XVIe-XIXe siècles)
- ▶ Elle met ainsi à jour la période où certaines corrélations verbo-adverbiales, très majoritairement associées au Passé Simple, cèdent devant la poussée du Passé Composé
- ▶ Elle montre qu'au milieu du XVIIIe siècle beaucoup d'idiolectes affichent une indifférence corrélationnelle nette.
- ▶ Mais le détail des idiolectes mérite une investigation plus poussée



Les chiffrages de Galet revus par l'enquête de Liu

- Ils semblent un peu trop manichéens : hormis pour *hier*, la corrélation n'est pas aussi tranchée
 - Ex. chez Sévigné : « *Nous avons reçu vos lettres de Chalon, ma chere bonne, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été huit jours entiers sans en recevoir* » (1688)
- Ex. On trouve des indications de dates avec le passé composé
 - Ex. chez Guy Patin : « *Messieurs les gens du roy Talon, Bignon, et le procureur du roy(....) se sont transportez le mercredy des cendres, 17 de feburier.* » (correspondance de 1649)
- Ce sont ces exemples qui montrent un usage partagé dès le XVIIe siècle

Auteurs et chiffrages chez Liu pour le XVIIe siècle (L'Information Grammaticale(1999 : 42)


Adverbes de temps		Hier		Le lendemain		La veille	
Auteurs	Tiroirs	PS	PC	PS	PC	PS	PC
E. Pasquier		4	0	9	0	0	0
N. de Peiresc		181	4	24	0	3	1
Mersenne		8	1	1	0	0	0
Guez de Balzac		4	0	0	0	0	0
Guez de Balzac – C		15	0	1	0	1	1
V. Voiture		35	0	3	0	2	0
G. Patin		31	0	9	4	2	0
R. de Bussy-Rabutin		21	2	7	0	2	0
Cyrano de Bergerac		2	0	0	0	0	0
Mme de Sévigné – t. 1		165	3	17	0	5	2
Mme de Sévigné – t. 2		205	1	20	1	4	1
Mme de Sévigné – t. 3		122	2	24	4	1	2
Mme de Maintenon		10	0	0	0	0	0
Total		803	13	115	9	20	7
Pourcentage		98,41 %	1,59 %	92,74 %	7,26 %	74,07 %	25,93 %

Auteurs et chiffrages chez Liu pour le XVIIIe siècle (L'Information Grammaticale(1999 : 42)

Adverbes de temps		Hier		Le lendemain		La veille	
Auteurs	Tiroirs	PS	PC	PS	PC	PS	PC
Montesquieu		38	0	0	0	1	1
Voltaire – C		8	4	0	0	0	0
Voltaire – I		5	6	1	0	0	0
Mme de Graffigny – F.-A. Devaux		21/10	31/1	2	1	0	0
J.-J. Rousseau		6	0	0	0	0	1
D. Diderot – S T1		34	9	0	0	0	0
D. Diderot – S T2		24	8	0	0	1	2
Diderot – C		0	3	0	0	0	0
F. Galiani – Mme d'Épinay		0/0	0/10	0/1	0/1	0/0	0/0
J. de Lespinasse – C		0	14	0	0	0	0
J. de Lespinasse – G		5	44	1	1	1	0
Prince de Ligne		2	0	0	0	0	0
Comte de Mirabeau		10	9	4	0	0	0
Mme de Staël – J		0	15	0	3	0	1
Mme de Staël – D		0	5	0	0	0	0
Mme de Staël – N		1	18	0	0	0	0
Total		165	177	9	6	3	5
Pourcentage		48,25 %	51,75 %	60 %	40 %	37,50 %	62,50 %

Liu : Jours de la semaine en position d'adverbiaux localisateurs (1999 : 47)

Siècles	Auteurs	PS	PC	Total du PS (%)	Total du PC (%)
XVII ^e	E. Pasquier	3	0	81,73 %	18,27 %
	N. de Peiresc	98	14		
	V. Voiture	2	0		
	G. Patin	40	35		
	R. de Bussy-Rabutin	7	0		
	M ^{me} de Sévigné	199	29		
XVIII ^e	Montesquieu	2	1	40,28 %	59,72 %
	Voltaire	4	3		
	M ^{me} de Graffigny	4	3		
	J. J. Rousseau	1	0		
	D. Diderot	40	44		
	M ^{me} d'Épinay	0	4		
	M ^{lle} de Lespinasse	6	19		
	Comte de Mirabeau	1	3		
	M ^{me} de Staël	0	9		
XIX ^e	P. L. Courier	0	5	6,90 %	93,10 %
	A. de Lamartine	0	1		
	H. de Balzac	2	32		
	J. J. Ampère	1	8		
	V. Hugo	3	35		



Aperçu variationnel des idiolectes d'après Liu

- ▶ Les Parisiens, toutes choses égales par ailleurs, présentent plus de corrélations avec le passé composé que les provinciaux
 - ▶ Voltaire, bourgeois parisien, présente ainsi plus de passés composés que Montesquieu (originaire de La Brède en Bordelais)
- ▶ Les femmes présentent aussi des idiolectes plus progressistes de ce point de vue que leurs homologues masculins
- ▶ Les générations plus jeunes présentent une propension plus nette à la bascule vers le passé composé



Question

- ▶ Pourquoi ce jeu de bascule intervient-il à cette période?
 - ▶ Compte tenu qu'il s'agit d'une tendance lourde, présente dans d'autres langues romanes et largement étalée dans le temps.
- 



Hypothèse et pistes de travail

- ▶ Les résultats masquent-ils une partie de la réalité effective du temps?
- ▶ Pistes de travail
 - ▶ Relecture critique des sources grammaticales
 - ▶ Contourner les corpus vers d'autres sources



Relecture critique des sources grammaticales 1

- ▶ Le modèle de Maupas (1618,137)
- ▶ « ... Il faut observer que les *Définis*, inferent tous-jours un temps pièce passé, & si bien accompli qu'il n'en reste aucune partie à passer. Et à cette cause requièrent une prefixion & prenotation de temps auquel la chose dont on parle soit advenue, & c'est la raison pourquoy ie les appelle *Definis*.

Les *indefinis* signifient bien un acte du tout fait & passé, mais le temps non si esloigné qu'il n'en reste encore quelque portions a passer. Ou s'il est du tout passé & fini, il n'y a point eu de prefixion au propos, point de nomination de temps. Et c'est pour cela qu'on les appelle *Indefinis*. »

Limites du modèle de Maupas (1618 p. 137-138)

- ▶ Selon lui, beaucoup de corrélations sont indifférentes à l'un ou l'autre des temps
 - ▶ *Au commencement que je m'appliquay, ou que ie me suis appliqué a composer cet oeuvre*
 - ▶ *Moy estant dernièrement à Paris, ie vi <sic> le Roy ou i' ay vu le Roy. Revenant d'Italie, ie passay ou ie suis passé par Lion*
 - ▶ *Jadis, auparavant, Il y a longtemps, Oncques, Jamais*
- ▶ « *Au temps passé, Quelquefois, Autrefois, Piéça, semblent mieux avec l'Indefini. Et aussi quand nous limitons quelque chose par les parties de nostre aage. En ma jeunesse, Durant mon enfance, Moy estant aagé de vingt ans, J'ay fait, I'ay dit, I'ay escrit. Bien qu'il y ait peu d'interest.*
- ▶ Or certaines des dernières corrélations indiquent bel et bien « une prefixion & prenotation de temps auquel la chose dont on parle soit advenue »



Conclusion sur Maupas

- ▶ Le modèle de Maupas est donc insuffisant pour rendre compte des occurrences qu'il cite lui-même
- ▶ Le début du siècle semble déjà inaugurer une indifférence jusque dans les « prefixions de temps » normalement en corrélation avec le passé simple



Relecture critique des sources grammaticales 2

- ▶ Oudin , *Grammaire françoise* (1632, 188)
- ▶ « Le parfaict definy, generalement parlant, veut une limitation de temps, au contraire l'indefiny n'en demande point pour l'ordinaire: neãtmoins par ce qu'il se rencontre beaucoup d'exceptions, sur ce sujet ie suis d'aduis de mesler leurs obseruations, sans toutesfois les confondre, afin que les opposant l'vne à l'autre, on puisse sortir plus facilement des difficultez qui s'y trouuent. (le soulignement est de moi)
- ▶ Oudin indique un modèle largement mis à mal par l'usage réel.

Relecture critique des sources grammaticales 3

- ▶ Chiflet , jésuite né à Besançon en 1598 (Essay d'une parfaite grammaire1659)
- ▶ « LE Preterit Defini n'est jamais employé, quand on parle du *mefme* jour, ou du *mefme* mois, ou de la *mefme* année: ou enfin du *mefme* temps, qui est encore en *courfe*: comme qui diroit; *Aujourdhuy* matin ie fus bien en peine: Cette année nous eufmes de bons fuccés. Vn tel langage est inconnu à toute la France. Il falloit dire; *Aujourdhuy* i'ay esté bien en peine: Cette année nous auons eu de bons fuccés. Mais on dit fort bien. Hier ie fus bien en peine: l'an passé nous eufmes vne belle recolte &c. Le Preterit Indefini se peut dire de toute forte de tēps passés Hier i'ay bien foupé: & aujourdhuy i'ay mal difné. »
 - ▶ Le discours se rigidifie (sans doute contre la diversité effective de l'usage mais....
 - ▶ ...ce dernier exemple (*Hier i'ay bien foupé: & aujourdhuy i'ay mal difné*) semble assez « oral » dans sa formulation
- ▶ Hypothèse
 - ▶ La conversation enregistrerait-elle un fléchissement du passé simple bien avant les genres écrits?

Relecture critique des sources 4

- ▶ Arnauld (Antoine), Lancelot (Cl.), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris / Paris, Le Petit (Pierre) / Le Petit (Pierre), 1676 (1^{re} éd. 1660) / 1676 — p. 109
 - ▶ on dit bien par exemple; *j'écrivis hier*, mais non pas, *j'écrivis ce matin*, ni *j'écrivis cette nuit*; au lieu dequoy il faut dire, *j'ay écrit ce matin*, *j'ay écrit cette nuit*, &c. Noftre Langue eft fi exacte dans la propriété des expreffions, qu'elle ne fouffre aucune exception en cecy, quoy que les Efpagnols & les Italiens confondent quelquefois ces deux preterits, les prenant l'un pour l'autre.
- ▶ La rigidité (ou la rigidification) est très nette. On peut penser que cette insistance (faussement constative, en fait déontique) indique que la réalité linguistique du temps est beaucoup plus mêlée.

Relecture critique des sources grammaticales 5

- Andry de Boisregard (Nicolas), *Réflexions, ou Remarques critiques sur l'usage present de la langue françoise*, 1692 (2^e éd.; 1^{re} éd. 1689) / 1692 — p. 33 INOMS DE TEMPS.

Les noms de temps mettent beaucoup de différence dans les temps des Verbes, *il est venu hier*, par exemple: n'est pas bien dit, non plus que, *il vint ce matin*; il faut dire, *il vint hier, il est venu ce matin*. Et voicy la règle qu'on doit observer. S'il s'agit d'un autre temps que d'aujourd'huy on met le prétérit fans verbe auxiliaire, comme *il me dit cela hier*, & non *il m'a dit cela hier*: s'il s'agit d'aujourd'huy on met le verbe auxiliaire avoir ou estre felon l'occafion. *Il a fait cela ce matin. Il m'est venu voir aujourd'huy*. Je dis la mefme chose s'il s'agit de la mefme femaine où l'on parle, du mefme mois, de la mefme année; *il m'est venu voir cette femaine. Le luy ay parlé ce mois cy. Il a fait cela cette année*; le peuple de Paris est fujét à faire des fautes là deffus.

- Cette vulgate, bien formulée mais réductrice vaut surtout pour la dernière mention socio-linguistique qui montre que les pratiques sont en variation.



Relecture critique des sources grammaticales 6

- ▶ Claude Buffier : Grammaire françoise sur un plan nouveau 1609
 - ▶ « Cependant , avec un mot qui marque un temps entièrement écoulé, on mettra plutôt le prétérit simple, *je fis cela hier, je voyageai l'année passée* : bien qu'on pût dire, j'ay fait cela hier, j'ay voyagé l'année passée.»
- ▶ Buffier indique un usage en variation , avec une préférence pour le passé simple. Mais aucune indication de registre, de medium, de situation n'est donnée pour ce choix.
- ▶ On peut lire ce passage comme le constat que l'usage reste partagé entre les deux temps au début du XVIIIe siècle et que le passé composé commence à s'implanter au détriment du passé simple jusque dans la norme.



Discussion

- ▶ Au-delà des efforts normatifs, l'usage semble beaucoup plus partagé au XVIIIe siècle , y compris lorsque la « prefixion de tēps » chère à Maupas est opérée.
 - ▶ c'est probablement pour cela que les grammairiens s'ingénient à définir des corrélations prototypiques qu'ils voudraient voir orientées de façon univoque.
- ▶ Peut-on aller plus loin?
 - ▶ Y a-t-il dans les pratiques d'autres critères qui ne soient
 - ▶ Ni la distance chronologique (passé récent, passé ancien)?
 - ▶ Ni l'indication d'une période « pièce passée » ?




Éléments de réponse



1. immédiateté/distance communicative

- ▶ La conversation, plus immédiate, moins surveillée, semble se laisser aller dès le XVIIe siècle au passé composé.
 - ▶ Il y a peut-être là une question d'immédiateté/distance de l'acte communicatif
- ▶ La lettre, écrite et sans réciprocité immédiate, fait sans doute office de barrage aux formes les plus avancées de la conversation pendant un certain temps.




2. culture de l'écrit ou pratique plus spontanée de l'idiome?

- ▶ L'usage des femmes semble plus rapidement enclin au passé composé jusque dans sa zone la plus solide (les adverbiaux de position en corrélation)
 - ▶ Peut-on inférer de là qu'une culture moins lettrée , moins médiatisée par l'écrit, éventuellement plus mondaine, peut jouer dans le sens du dialecte le plus novateur?



3. différences diatopiques

- ▶ L'usage des Parisiens semble plus progressiste que celui des provinciaux
- ▶ Hypothèses:
 - ▶ Parce qu'à Paris le français est davantage une langue maternelle tandis qu'en province le français est parfois une langue apprise comme seconde, donc plus contrôlée sur des standards figés?
 - ▶ Parce que c'est à Paris et dans certains milieux que cet usage se répand?




Conclusions provisoires sur les contextes contraints

- ▶ Par delà les descriptions partiellement normatives des grammaires, descriptions qui visent à limiter les attributions de l'un et l'autre temps, le XVIIe siècle offre un paysage nuancé, paysage que les enquêtes font apparaître si on y regarde bien
- ▶ D'abord il y a des usages minoritaires du passé composé jusque dans les camps les plus retranchés du passé simple (et des usages minoritaires du passé simple lorsque le procès est inscrit dans la période d'énonciation)
- ▶ La conversation a bien l'air d'être la situation de communication où le passé composé se taille une part plus importante au détriment du passé simple
- ▶ La remarque de Chiflet semble bien indiquer que dès la première moitié du XVIIe siècle un autre usage est en évolution dans l'oral familial.
- ▶ Mais nous n'avons que des traces indirectes de conversation, c'est-à-dire de l'oral représenté.



A la recherche de l'oral



Le Journal de Jean Héroard (d'après Caron 2002 p. 343)

- ▶ « Sur 14 exemples où l'adverbe hier est incident à un verbe, il y a 9 passés simples pour 2 passés composés (*j'ai hier mangé, j'ai mangé hier*). Le passé composé est donc déjà présent, même minoritaire. Certes ces nombres faibles ne donnent que des 'symptômes', non des preuves... »
- ▶ L'enfant Louis XIII au début du XVIIe siècle emploie minoritairement le passé composé avec hier, si on en croit le témoignage du médecin attaché à sa personne. Héroard note assez fidèlement le langage de l'enfant (à côté de son alimentation, de ses selles, de son comportement). Ce témoignage d'observation directe semble assez fiable.



Un hapax chez Molière: Don Juan 1665

► SCÈNE VI. LA STATUE, DOM JUAN, SGANARELLE.


LA STATUE

Arrêtez, Dom Juan : vous m'avez **hier** donné parole de venir manger avec moi.

► Sur l'ensemble du théâtre de Molière (vers et prose), il s'agit du seul exemple d'*hier* avec le passé composé pour une trentaine d'occurrences avec le passé simple.

La conversation représentée

- ▶ « *Auffi* fay je ordinairement, mais je me couchay hier un peu tard.
 - ▶ *Dat doe ick oock gemeenlijck, maer ick ginck gifteren wat laet te bedde.*
- ▶ « J'ay dormy plus long temps que de coutume, parce que nous alla^fmes hier nous coucher a minuit.
 - ▶ *Ick heb langer geflapen als de gewoonte, om dat wy gifteren te midder-nacht te bedt gingen..*
- ▶ Cette corrélation a la norme pour elle, ce qui explique qu'à l'étranger elle soit enseignée
 - ▶ Tiré de La Grue (Thomas), *La vraye Introduction à la Langue françoise avec Quatre Dialogues François & Flamans / Dat is rechte inleydinge tot de fransche spraeck, nevens Vier Fransche ende Duytsche gemeyne t' Samen-spraken*, Amsterdam / Amsterdam, Imbrechts (Samuel) / Boynard (Olivier) et Nyon (Jean), 1669 (1^{re} éd. avant 1655) / 1669 — p. 56



Mauger (Claude), *Grammaire françoise de Claude Mauger Avec des augmentations / French Grammar with additions*, Londres / l. impr.?, Harrison (Thomas) / Bentley (R.), 1684 (1^{re} éd. 1653) / 1684 — p. 206, sous la rubrique *Dialogues Francois entre deux Amis. — Premier Dialogue.*

- Avez vous été à la Cour?
- Have you been at the Court?
- l'y fus hier.
- I was there *yesterday*

- N. B. : toutes les occurrences d'hier sont corrélées avec le passé simple dans ses Dialogues . Cette corrélation a la norme pour elle, ce qui explique qu'à l'étranger elle soit enseignée




Vers une conclusion



Dans le lointain brouhaha sociolinguistique du temps...

- ▶ ON distingue des situations de communication plus favorables au parfait
- ▶ On pressent que la culture écrite et lettrée joue probablement à l'avantage du maintien de l'aoriste dans la situation de conversation
 - ▶ D'où des idiolectes féminins probablement plus progressistes
- ▶ De ce point de vue, l'une des sources de la norme au XVIe siècle, le Parlement de Paris, devait jouer son rôle traditionnel de frein
- ▶ La Cour peu lettrée, sujette à taxer aisément l'érudition de pédante, peut au contraire se différencier avec un dialecte plus avancé



D'où une hypothèse

- Il n'est pas impossible que la disparition du Parlement du ciel de la norme ait joué un rôle dans l'accélération qui se fera sentir quelques décennies plus tard dans cette forme de conversation représentée qu'est la lettre.
 - Voir Trudeau, *Les inventeurs du bon usage*
 - Voir aussi Caron & Kibbee : *les images de l'autorité en matière de langue en France (1453-1647) in Authority of images/images of authority . Kalamazoo, Medieval institute publications 2016*



Ayres-Bennett & Caron 2016

- ▶ A particularly significant feature of the changing politico-social landscape for language change was the crushing of the Parlement de Paris, the chief judicial body, from 1622 on. The Parlement had enjoyed a right to oppose royal decisions through the so-called 'right of remonstrance' which allowed it to complain (remonstrate) about new laws and thus to claim that it could temper the power of the monarchy. However, the political and religious troubles suffered by the Bourbon kings led them to seek to limit all opposition through the theological argument of the divine right of kings: the king derived his powers directly from God and he alone could delegate these as he wished. ("Periodization, Translation, Prescription and the emergence of Classical French" , in *Transaction of the Philological Society* , 2-2016 p. 47



Comparaison



- ▶ Comparer Robert Estienne (1557), Henri Estienne (1565)
 - ▶ « Nous... auons faict vng recueil, principalement de ce que nous auons veu accorder a ce que nous auions le temps passé apprins des plus scauans en nostre langue, qui auoyent tout le temps de leur vie hanté es Cours de France, tant du Roy que de son Parlement a Paris, aussi sa Chancellerie & Chambre des comptes: esquels lieux le langage sescrit & se prononce en plus grande pureté qu'en tous autres. »
 - ▶ Henri Estienne 1565 : "J'ai toujours eu ceste opinion que la Cour estoit la forge des mots nouveaux, et puis le Palais de Paris leur donnoit la trempée."
 - ▶ Voir aussi Pasquier et De Bèze
- ▶ ... et Vaugelas 1647 : "C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Autheurs du temps."



Conclusions

- ▶ En présence d'adverbes nettement localisateurs du procès dans une période fermée du passé, le XVIIe siècle enregistre deux usages dont l'un ne coïncide pas avec la norme explicite
- ▶ Il reste difficile d'observer le développement du passé composé en conversation mais..
 - ▶ On peut faire l'hypothèse qu'un changement socio-politique aussi fondamental que l'abaissement du Parlement de Paris et de sa langue, peut avoir eu au moins un effet d'accélérateur
- ▶ Cet oral spontané finira pas gagner cette conversation différée qu'est la lettre , mais la distance que crée le contact épistolaire a un effet de retardement